

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

## RELIGION, LIBERTÉ RELIGIEUSE ET LAÏCITÉ

Niveau d'accès -> Bac + 2  
Formation diplômante en 1 an

Diplôme universitaire conjointement délivré par l'Université Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon, en lien avec l'Institut Français de Civilisation Musulmane et le Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes, avec le soutien de la Préfecture du Rhône.



### ➤ PUBLIC VISÉ

Agents des administrations (hospitalières, pénitentiaires, éducatives, territoriales ...), élus, cadres d'entreprise, membres d'associations, journalistes, responsables religieux, étudiants.

### ➤ CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée après examen du dossier de candidature, éventuellement du dossier de VAE, et entretien avec un jury

### ➤ DÉROULÉ DES COURS

180 h de janvier à juillet sur 24 semaines / 4 h de cours par semaine + 3 sessions de 2 jours  
Sur les deux campus, à l'Université Lyon 3 et l'Université Catholique de Lyon

### ➤ CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLÔME

Moyenne à tous les modules et au mémoire. Possibilité de validation en 3 ans maximum.

### ➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tarif : 1 500 euros
- Tarif réduit pour les étudiants de Lyon 3, de l'Université Catholique : 900 euros
- Tarif formation continue par module : 350 euros par modules
- Tarif auditeur libre par module : 250 euros
- Tarif étudiant par module : 125 euros

### ➤ DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Le lundi 14 octobre 2013

# CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

## Module 1 - 24 h Droit des religions et des libertés fondamentales

La liberté religieuse est encadrée par les droits français, européen et international. Elle est limitée par le principe de laïcité ainsi que l'ordre public et l'exercice des autres libertés, telle que la liberté d'expression.

Ce module vise à donner un contenu juridique à la manière d'approcher les pratiques religieuses.  
→ Jeudi de 18h à 20h (du 9 janvier au 3 avril 2014)

## Module 2 - 24 h Les modalités d'application du principe de laïcité

La laïcité en France encadre l'exercice de la liberté religieuse. Connaître les modalités précises de son application notamment à la cellule familiale, au sein de l'école, de l'hôpital ou des lieux de détention, comme dans le monde du travail permet, une meilleure appréhension des questions contemporaines relatives aux pratiques rituelles et culturelles.

Ce module vise à mieux interpréter la loi de 1905 et ses conséquences.  
→ Jeudi de 18h à 20h (du 10 avril au 10 juillet 2014)

## Module 3 - 24 h Histoire des religions

La compréhension actuelle des religions nécessite une prise en compte de leur histoire à travers ses différentes étapes. L'étude de trois d'entre elles, notamment les traditions juive, chrétienne et musulmane, constitue une des clefs de lecture qui permet de percevoir leur diversité interne.

Ce module vise à fournir une grille d'analyse des comportements et des pratiques à partir de leurs racines religieuses.  
→ Lundi de 18h à 20h (du 6 janvier au 31 mars 2014)

## Module 4 - 24 h Religions et espace public

La réalité des religions pratiquées en Europe et en France est multiforme en raison de l'origine culturelle, sociologique, économique et idéologique. Ce qui soulève un certain nombre de problématiques relatives à la visibilité, à la représentation et à la convivialité.

Ce module vise à percevoir l'impact anthropologique et sociétal des religions dans un contexte sécularisé et laïque.  
→ Lundi de 18h à 20h (du 7 avril au 7 juillet 2014)

## Module 5 - 42 h Trois sessions d'analyse pratique

Ces trois sessions d'analyse pratique abordent les thématiques liées à l'expression religieuse dans le cadre de la laïcité et dans le respect des libertés fondamentales. Une mise en situation sera effectuée dans différents domaines afin de donner aux étudiants des clefs pour affronter des tensions ou des interrogations liées au fait religieux dans leur pratique professionnelle.

Ce module vise à acquérir des postures pour répondre aux situations concrètes.  
Session 1 : les vendredi 14 et samedi 15 février 2014  
Session 2 : les vendredi 11 et samedi 12 avril 2014  
Session 3 : les vendredi 6 et samedi 7 juin 2014

## Module 6 - 42 h Rédaction et présentation d'un mémoire

Un travail personnel de recherche accompagné sera soutenu devant un jury. Les modalités seront précisées lors de la réunion de rentrée.

## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

Faculté de Théologie  
25 rue du plat  
69288 Lyon Cedex 02  
Téléphone : 04 72 32 50 23  
Courriel : theo@univ-catholyon.fr

[www.univ-catholyon.fr](http://www.univ-catholyon.fr)

COORDINATEURS

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Madame Mathilde Philip-Gay, Maître de conférences en droit public

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

Monsieur Michel Younès, Maître de conférences en théologie



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
RHONE-ALPES

UNIVERSITÉ  
**JEAN MOULIN**  
LYON 3  
COMPRENDRE LE MONDE

Université  
Catholique  
de Lyon  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE



**l'acse**  
l'agence nationale  
pour la cohésion sociale  
et l'égalité des chances

